

Date limite	Process
30 juin	1. <b>Coup de Cœur</b> : le Cercle de Lecture de l'AVF envoie au Comité Régional son « Coup de cœur » accompagné d'une Fiche de présentation ( <i>renseigner la partie « Coup de cœur » de la Fiche de présentation</i> )
5 juillet	2. <b>Le Comité Régional</b> établit la liste des « Coups de cœur » de la région. Il envoie la liste « Région » des « Coups de cœur » de la région à ses AVF, accompagnée des Fiches de présentation.
30 septembre	3. <b>Le Cercle de Lecture de l'AVF</b> prend connaissance de cette liste et des Fiches de présentation. Il fait son choix de lecture en dehors de son livre « Coup de cœur ». Il sélectionne trois livres préférés et attribue une note (3= le meilleur, 2 = le deuxième choix, 3 = le troisième choix) Il annote les Fiches de présentation après lecture ( <i>cf. la partie Étape 3 Régionale de la Fiche de présentation - cadre réservé à l'AVF</i> ) et les transmet à la région.
11 octobre	4. <b>Le Comité Régional</b> établit la liste de tous les nominés de sa région. Il classe les livres. En cas d'égalité pour la 1 <sup>ère</sup> place, le Comité Régional statuera en fonction de l'annotation apportée sur les Fiches de présentation. Il transmet, au Comité d'Organisation National, le livre classé N° 1 de sa région avec la Fiche de présentation, annotée par ses soins si le livre était ex-aequo pour justifier son choix ( <i>cf. la partie Étape 3 Régionale de la Fiche de présentation - cadre réservé à l'URAVF</i> ).
15 octobre	5. <b>Le Comité d'Organisation National</b> reçoit de chaque région le 1 <sup>er</sup> nominé accompagné de la Fiche de présentation. Il établit la Liste des nominés « France » qu'il envoie à toutes les régions avec les Fiches de présentation.
20 octobre	6. <b>Le Comité Régional</b> envoie, à ses AVF, la Liste des nominés « France » avec les Fiches de présentation.
30 janvier	7. <b>Le Cercle de Lecture de l'AVF</b> prend connaissance de cette Liste et des Fiches de présentation. Il fait son choix de lecture en dehors de son livre « Coup de cœur » si celui-ci est dans la liste. Il sélectionne et lit trois ouvrages au minimum et il classe les 3 premiers par ordre de préférence. Il annote les Fiches de présentation après lecture et les transmet à la Région ( <i>renseigner la partie Étape 7 nationale de la Fiche de présentation - cadre réservé à l'AVF</i> )
5 février	8. <b>Le Comité Régional</b> établit la liste de tous les nominés de sa région. Il classe les livres. En cas d'égalité pour la 1 <sup>ère</sup> place, le Comité Régional statuera en fonction de l'annotation apportée sur les Fiches de présentation. Il transmet le livre de sa région, classé N° 1, au Comité d'Organisation National avec la Fiche de présentation.
15 février	9. <b>Le Comité d'Organisation National</b> reçoit les nominés de chaque Région. Il procède au classement. En cas d'égalité pour la 1 <sup>ère</sup> place, le Comité d'Organisation statuera en fonction de l'annotation apportée sur les Fiches de présentation pour justifier son choix. <b>Il nomme le Lauréat.</b>